

gDTC - Demande #2655

Supprimer l'heure dans les champs avec le calendrier

20/09/2017 09:08 - Isabella Vanni

Statut:	Attente d'information	Début:	20/09/2017
Priorité:	Normale	Echéance:	
Assigné à:	Benjamin Drieu	% réalisé:	0%
Catégorie:		Temps estimé:	0.00 heure
Version cible:			
Description			

Historique

#1 - 20/09/2017 09:11 - Isabella Vanni

En sachant que quand on doit faire un décalage de date de renouvellement (cas des paiements par CB immédiates en retard), on ne reporte jamais l'heure du paiement, juste la date.

#2 - 20/09/2017 15:54 - Isabella Vanni

Si je ne me trompe pas, on a besoin de l'heure dans les cas suivants seulement :

- Programmation d'un mailing ;
- Page prises de contact.

#3 - 29/09/2017 18:43 - Benjamin Drieu

- *Statut changé de Nouveau à En cours de traitement*

Mais on a besoin de l'heure dans le champ réception du paiement, si elle existe.

#4 - 29/09/2017 21:40 - Benjamin Drieu

- *Statut changé de En cours de traitement à Attente d'information*

#5 - 06/10/2017 15:20 - Isabella Vanni

Benjamin Drieu a écrit :

Mais on a besoin de l'heure dans le champ réception du paiement, si elle existe.

Ah oui, pour les paiements par CB.

À vrai dire, depuis que je suis à l'April, je n'ai jamais eu "besoin" de cette information :-). Par exemple, quand on reporte un paiement par CB sur une nouvelle cotisation (car règlement en retard), on ne s'embête pas à recopier l'heure, on met juste la date.

Il y a peut-être un autre intérêt à enregistrer l'heure dans gDTC auquel je n'aurais pas pensé ?